PLAN LOCAL
D'URBANISME
& DE L'HABITAT

PLU-H

DECLINAISON
COMMUNE

RÉVISION N°2
Approbation - 2019

ROCHETAILLÉE-SUR-SAÔNE

RÈGLEMENT

C.3.3 Eléments Bâtis Patrimoniaux









GRANDLYON
la métropole

Agence d'**Urba**nisme
aire métropolitaine **Lyon**naise

Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

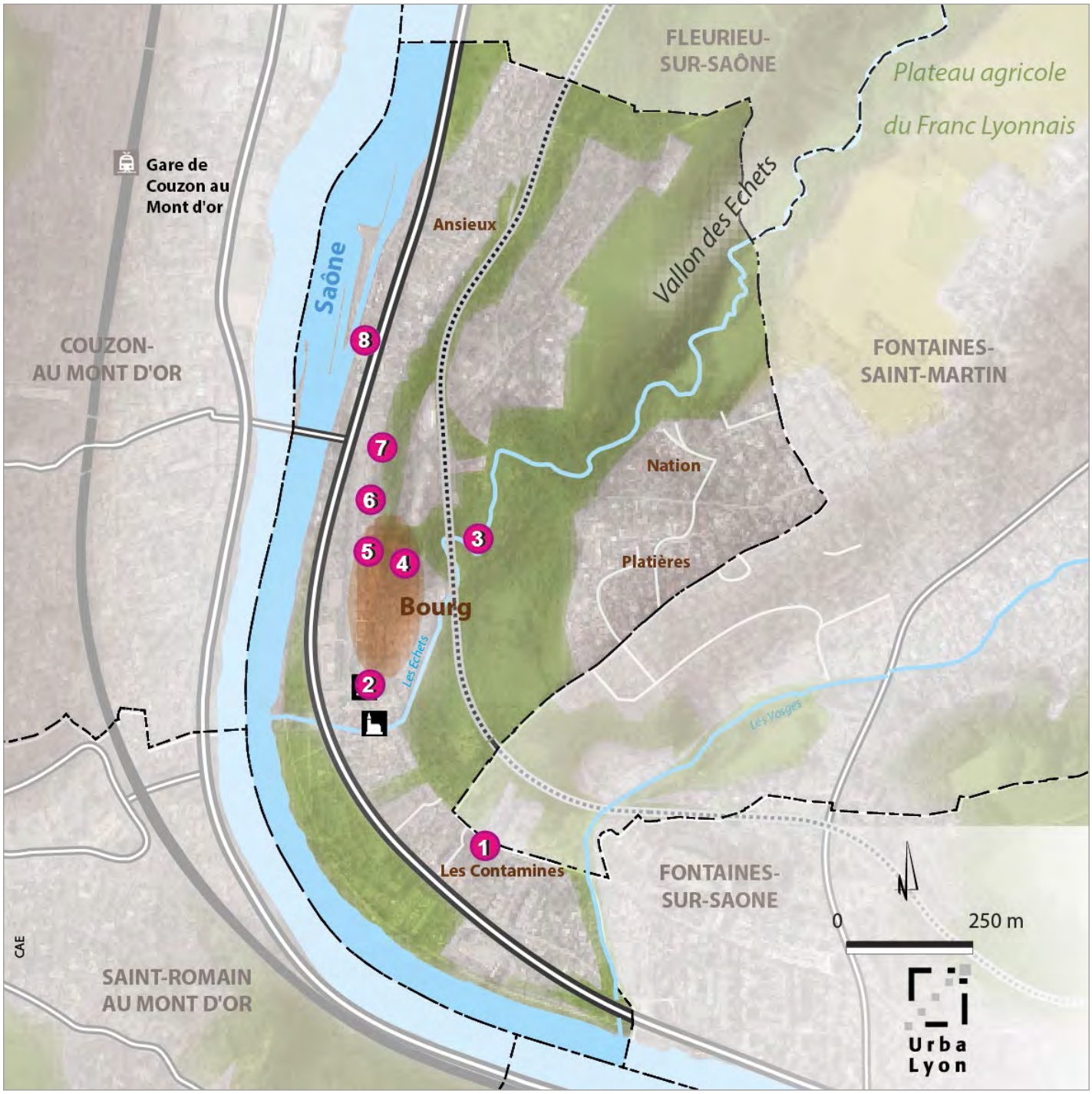
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales ;*
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement ;*
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles.*

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)





1 Elément Bâti Patrimonial
360 rue Henri Bouchard

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Nom : Villa Marguerite

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise est implantée en léger retrait d'alignement, perpendiculairement à la voie, dans l'angle nord-ouest d'une grande parcelle boisée ;

- Elle se développe sur deux niveaux et en plusieurs corps de bâtiment surmontés de toits à deux pans couverts de tuiles. La maison est flanquée au nord d'une extension connectée à la rue, percée d'un porche à vantaux en bois ;

- L'architecture est modeste mais soignée avec quelques détails notables, notamment la bichromie des encadrements et angles soulignés par un décor peint ;

- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte structurant sur rue, percé d'une porte piétonne à linteau, portant le nom de la propriété sur une plaque à effet marbré. Au nord de la porte, le mur est d'une hauteur inférieure et surmonté d'une grille en ferronnerie ouvragée de faible hauteur, encadrée de deux poteaux ;

- La propriété est plantée de boisements de qualité, fortement perceptibles depuis l'espace public, qui contribue à la qualité du paysage urbain ;

- Cette propriété est un marqueur du paysage urbain, à l'entrée sud de la commune.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison et le mur



2 Elément Bâti Patrimonial
Impasse de l'église

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment historique est un ancien prieuré, dont la présence est attestée sur le cadastre napoléonien de 1827 ;

- Il se compose d'un corps de bâtiment, disposé en L autour d'une cour. La partie sud du L est la plus soignée, composée comme un espace de représentation du fait de la forte visibilité depuis l'espace public ;

- Ainsi, la cour est close au sud par un portail remarquable en pierre de taille à vantaux métalliques, surmontés d'un fronton en ferronnerie ouvragée. Il est flanqué de deux pavillons mansardés, celui à l'est étant connecté au reste du bâtiment. Celui à l'ouest est isolé et marque l'angle sud-ouest de la propriété. Les pavillons sont couverts de tuiles rouge obscur en queue de castor ;

- L'architecture du bâtiment est modeste mais soignée. On remarque toutefois quelques détails remarquables : encadrement des baies, corniche, garde-corps en ferronnerie ouvragée, lucarnes en zinc… La façade sud du bâtiment est laissée en pierre apparente (appareillage de pierre dorée).

- Ce bâtiment marque fortement le paysage urbain, en raison du retrait de l'église qui favorise les perspectives visuelles sur le bâtiment ;

- C'est un élément identitaire marquant l'entrée dans le bourg.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble bâti, pavillons et le portail qui relie les bâtiments



3 Elément Bâti Patrimonial
Route de la Nation

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété est inscrite dans la balme. La maison, implantée au cœur d'une parcelle boisée est très peu visible depuis l'espace public ;

- Le bâtiment se compose d'un volume en longueur, légèrement courbe. Il possède dans la moitié nord une tour ronde engagée, couverte d'une toiture arrondie de faible hauteur, couverte d'ardoises ;

- La parcelle est bordée par le ruisseau des Echets, qu'elle surplombe ;

- Intégrée au cœur de la balme, la parcelle possède de nombreux boisements de qualité.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison bourgeoise



4 Elément Bâti Patrimonial
645 rue du Musée

Références

Typologie : **Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc**

Nom : Musée Henri Malartre - Château de Rochetaillée

Valeurs :
- Social et usage
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti appartient à un ancien château fort du XIIe siècle, remanié au XIXe siècle ;

- Un inventaire de 1420 fait mention « d'une enceinte, d'un pont levis, d'une chapelle, d'une maison, et d'un donjon, le tout en fort mauvais état. C'est ce donjon qui figure sur la gravure faite au milieu du XVIIe siècle par Israël Sylvestre » (*source : site web de la commune*) ;

- Le château est incendié en 1561-1562 et reste en ruine pendant un siècle. Une nouvelle chapelle est construite en 1716, par François de Foudras ;

- L'ensemble est vendu comme bien national en 1790. Il tombe à nouveau en ruine. Une première restauration a lieu à la fin du XIXe siècle par Pierre Claude Bellingard en 1892, puis par Jean Joseph Clerc en 1902 ;

- Implanté sur un éperon rocheux, le château domine la commune de Rochetaillée-sur-Saône ainsi que le val de Saône :

- Henry Malartre (1905-2005), professionnel de la démolition automobile et collectionneur acquiert le château en 1959 et inaugure l'année suivante le musée de l'automobile, premier musée de ce type en France. Il est racheté par la ville de Lyon en 1972 ;

- De l'époque médiévale, ne subsistent que peu d'éléments : la porte romane donnant accès à la tour ronde et la chapelle castrale ;

- La tour octogonale de l'escalier à vis, les cheminées et le plafond à la française du rez-de-chaussée datent du XVe siècle. C'est également à cette époque que le système de défense est renforcé. La chapelle a été construite au XVIIIe siècle ;

- L'ensemble se compose de plusieurs bâtiments imbriqués, de hauteurs différentes. Les types de toitures varient (toiture pavillon, à deux pans, poivrière…) mais bénéficient toutes d'une couverture en tuiles émaillées polychromes ;

- Les bâtiments possèdent une architecture simple mais soignée : chainage d'angle harpé, encadrement des baies avec un décor de chainage, corniche, épis de faitage en zinc, décor de carreau en céramique… avec un vocabulaire parfois emprunté à l'architecture militaire : crénelage, archère, échauguette, bretèche… Des fenêtres à meneaux en pierre dorée sont également encore présentes sur la tour engagée marquant l'entrée principale au musée ;

- L'ensemble bâti est circonscrit par un mur d'enceinte flanqué de tours et secondé de murs de soutènement ;

- Cet ensemble possède une forte valeur paysagère, en raison de son implantation en éperon du plateau des Dombes ;

- Par son activité actuelle, c'est également un élément identitaire de la Métropole lyonnaise.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble bâti, les murs de terrasse structurants et la tour à l'est

5 Elément Bâti Patrimonial
Quai Pierre Dupont

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maitre est intégrée dans le tissu continu du centre ancien. Elle est implantée à l'alignement rue Mardore et son jardin se développe à l'avant de la façade principale, orientée quant à elle quai Pierre Dupont ;

- La maison se développe dans la pente, engendrant une surélévation de la maison de maitre par rapport au niveau du quai et lui conférant une forte visibilité dans l'espace public ;

- Le corps de logis se développe sur cinq travées verticales et deux niveaux, surmonté d'un niveau de comble ajouré par des oculi. Le bâtiment est flanqué aux extrémités de tours quadrangulaires, d'une hauteur supérieure d'un niveau et coiffées de toitures en tuiles grises avec épis de faitage en zinc ;

- La maison est précédée par un jardin qui se développe en direction du quai. Il possède un cèdre qui participe à la qualité de l'espace public en raison de sa forte visibilité ;

- La propriété est close par un mur en pierre, percé d'une porte avec piles en pierre, vantaux et imposte en ferronnerie. Le mur est doublé d'une haie végétale perceptible depuis l'espace public, participant à la qualité de la rue ;

- On peut noter la présence d'une gloriette en front de rue, surmonté d'une toiture à quatre pans.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, le mur avec la porte et la gloriette



6 Elément Bâti Patrimonial
Angle Quai Pierre Dupont / rue Mardore

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété est implantée au pied de la balme, laquelle constitue une arrière-scène paysagère de qualité ;

- La maison de maître est perceptible depuis le nord du Quai Pierre Dupont et participe à l'ambiance qualitative de la rue ;

- Elle se développe sur un volume rectangulaire, développé sur sept travées verticales et trois -niveaux. La maison est coiffée d'une toiture à deux pans en tuiles rouge ;

- Le volume est flanqué à l'est d'une tourelle possédant un niveau supplémentaire et couverte d'un toit à quatre pans ;

- L'architecture est sobre mais soignée ;

- La maison est précédée par un jardin en partie arboré, qui s'étend le long du quai ;

- La propriété est circonscrite par un mur en pierre et galet. A l'angle du quai et de la rue Mardore, est présent un portail en pierre dorée et vantaux ajourés en ferronnerie ;

- Cette propriété marque de façon qualitative l'entrée dans le bourg de Rochetaillée-sur-Saône.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître, le mur et le portail



7 Elément Bâti Patrimonial
500 quai Pierre Dupont

Références

Typologie : **Maison bourgeoise**

Valeurs :
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître est implantée en fond de parcelle, en milieu de balme. Cette implantation lui confère une position stratégique et une forte visiblité dans le paysage. Elle constitue ainsi un élément identitaire de Rochetaillée-sur-Saône, visibles en plusieurs points (notamment la rive d'en face) ;

- La maison est mise en scène dans l'axe de perspective du pont ; cet axe est accentué par l'escalier à volée droite qui mène à la maison. L'escalier se poursuit au-dessus de la maison, en direction du musée ;

- Elle se développe sur trois niveaux et possède une avancée du bâtiment en façade ouest ;

- Elle possède une architecture soignée, avec un appareillage en brique, qui contraste avec les constructions environnantes ;

- La maison est entourée de boisements de qualité ;

- La propriété est circonscrite par un mur en pierre dorée et galet.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison bourgeoise et le mur



8 Elément Bâti Patrimonial
Quai Pierre Dupont

Références

Typologie : **Pavillon d'entrée, mur, portail**

Nom : Maison des Eclusiers

Valeurs :
- Social et usage
- Mémorielle
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison des éclusier s'implantée sur la partie est du quai, partie non bâtie. Elle est liée à l'activité de l'écluse, située à proximité ;

- La maison est aujourd'hui divisée en plusieurs logements ;

- Elle possède un volume simple, puisqu'elle se développe sur trois niveaux et trois travées verticales ;

- Elle possède une architecture sobre mais soignée, avec une absence de modénature hormis les simples encadrements de baies ; les volets de couleurs contrastent dans le paysage ;

- Cette maison est un marqueur du paysage urbain : c'est le seul élément bâti sur ce côté du quai, qui se démarque par une hauteur importante ;

- Le bâtiment témoigne de l'activité fluviale, en lien avec les rives de Saône et l'identité fluviale.

Prescriptions

Elément à présever : la maison

